

# Le sénateur Grant Mitchell

*Fier de représenter l'Alberta*

## Symposium d'experts sur les défis auxquelles est confrontée la GRC

En janvier, le sénateur Mitchell et l'honorable Judy Sgro, députée, ont tenu un **symposium d'experts sur les défis auxquels est confrontée la GRC**.

La réunion était le point culminant d'une série de quatre tables rondes qui ont eu lieu au cours de l'année. À Ottawa, à Vancouver, à St. John's et à Edmonton, M<sup>me</sup> Sgro et le sénateur Mitchell ont entendu des témoignages d'une foule d'intervenants, y compris des anciens membres et des membres en service de la GRC.

Le symposium avait pour objectif d'aborder les préoccupations et les grands thèmes qui avaient été soulevés au cours des tables rondes, et de formuler des solutions concrètes pour améliorer la situation. Le sénateur Mitchell et M<sup>me</sup>

Sgro se baseront sur les suggestions entendues au cours du symposium pour rédiger un livre blanc. Celui-ci sera un plan d'action qui sera défendu à la Chambre des communes et au Sénat.

Le sénateur Mitchell et M<sup>me</sup> Sgro ont grandement apprécié entendre les commentaires des participants au symposium, qui ont fait part de leur expertise dans les domaines des politiques, du service militaire, de l'état de stress post-traumatique, des conflits en milieu de travail et du harcèlement, du comportement organisationnel et des politiques concernant la gouvernance des services policiers.

Photo (de gauche à droite): Le sénateur Grant Mitchell; l'hon. Judy Sgro, députée; Jane Hall; l'hon. Wayne Easter, député

### Les Experts

**Jennifer Berdahl**—professeure de comportement organisationnel, Rotman School of Management, Université de Toronto

**Jane Hall**—Auteure et coprésidente du Conseil des femmes de l'Association des anciens de la GRC

**Rick Hanson**—Chef de police de la Ville de Calgary

**Michael Kempa**—Professeur agrégé de criminologie à l'Université d'Ottawa

**Ron Lewis**—Porte-parole national, Association des anciens de la GRC

**Margaret Michaels**—Consultante en ressources humaines

**Jeff Morley, psychologue agréé**—Directeur, Canadian Center for Police & Emergency Services Resilience

**Brigadier général à la retraite Gordon (Joe) Sharpe**—Compte plus de 30 ans d'expérience au sein de l'Aviation royale canadienne dans des postes d'opération et de gestion



## La protection des droits des personnes transgenres

En février, le sénateur Mitchell a prononcé le discours suivant à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi C-279, Loi modifiant la Loi canadienne sur les droits de la personne et le Code criminel (identité de genre):

Monsieur le Président et chers collègues, c'est en raison de circonstances uniques que je me retrouve à parler pour la deuxième fois de ce projet de loi à l'étape de la deuxième lecture.

...Bien sûr, je parle du projet de loi C-279, qui vise à modifier la Loi canadienne sur les droits de la personne et le Code criminel de manière à protéger les droits, l'intégrité physique et le bien-être psychologique des personnes transgenre, ainsi qu'à affirmer et à reconnaître l'importance du problème de la discrimination dont ces personnes sont victimes dans notre société.

...C'est le député néodémocrate Randall Garrison qui a élaboré et parrainé le projet de loi. Je le félicite de son travail.

Je dois signaler que le projet de loi a été adopté avec l'appui de tous les partis à la Chambre des communes. Il y a eu des appuis dans tous les partis. Dix-huit députés conservateurs l'ont appuyé, dont quatre ministres et au moins un ancien ministre. Voilà qui en dit long sur le contexte dans lequel l'étude s'est faite à cet endroit et sur l'importance d'une approche des projets de loi et des questions d'actualité qui soit dénuée de tout esprit de parti.

...Il est inspirant de pouvoir revenir sur cette question tellement importante pour le tissu même de la société canadienne. Cette mesure aborde les droits d'une manière qui est généralement fidèle à ce qu'est le Canada et à l'image qu'on s'en fait à l'étranger : une belle société magnifique, tolérante et chaleureuse qui comprend les droits de la personne et reconnaît l'importance profonde de chacune des personnes qui la composent. Le projet de loi reflète cette réalité.

[Cliquez ici pour en savoir plus](#)

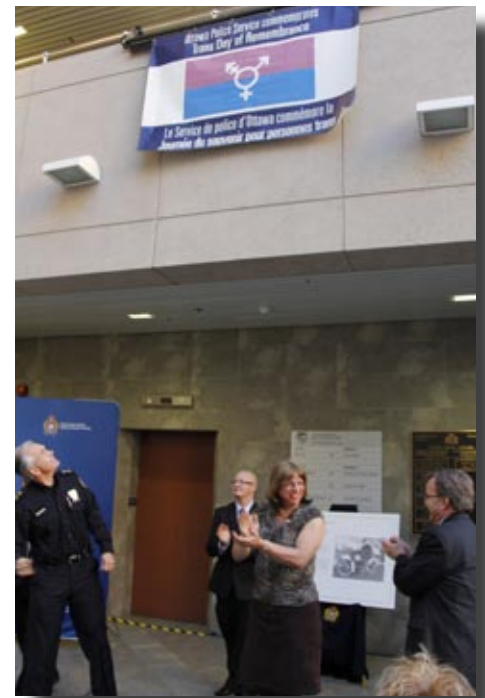


Photo par Denis Armstong/Metro

Le 19 novembre, le sénateur Mitchell a assisté à la 4<sup>e</sup> Journée annuelle du Souvenir Trans au quartier général de la Police d'Ottawa. Dans la photo ci-dessus, il est aux côtés de Charles Bordeleau, chef de la Police d'Ottawa, et d'Alex Wayne et Amanda Ryan, porte-paroles de la communauté transgenre, alors que l'on hisse le drapeau de la Journée du Souvenir Trans.

## Le caucus libéral du Sénat : faire le pont entre les Canadiens et le Parlement

Le 26 février, 2014—Le caucus libéral du Sénat a annoncé cinq initiatives découlant de sa nouvelle indépendance afin de transformer la façon de faire de la politique au Sénat.

« Voilà maintenant un mois depuis l'annonce de M. Trudeau à l'effet que les 32 sénateurs libéraux deviendraient indépendants du caucus libéral élu », a expliqué le sénateur James Cowan, leader du caucus libéral du Sénat. « Nous avons une chance historique d'utiliser notre nouvelle indépendance pour essayer, dans les limites de nos pouvoirs en tant que minorité au Sénat, de faire fonctionner le Parlement pour les Canadiens, et l'adapter aux besoins

des Canadiens plutôt qu'à ceux des partis politiques et de leur chef. »

Le sénateur Cowan, la leader adjointe de l'opposition, Joan Fraser, le whip du caucus, Jim Munson, et le président du caucus, Grant Mitchell, ont annoncé cinq initiatives :

1. **Caucus ouvert**
2. **Votre période de questions**
3. **Divulgateur proactive**
4. **Votes libres**
5. **Péréquation**

[Cliquez ici pour en savoir plus](#)

## Les sénateurs libéraux et la décision du caucus

M. Trudeau a décidé d'exclure les sénateurs libéraux de son caucus national qui ne sera désormais formé que de députés libéraux.

C'était la bonne décision à prendre. Je l'appuie et la salue. M. Trudeau a ainsi entamé d'un seul coup un processus de réforme qui améliorera de façon importante le fonctionnement du Sénat.

Je crois que M. Trudeau avait pour but de rétablir la crédibilité du Sénat car il reconnaît que la baisse considérable de crédibilité est due à l'augmentation de la partisanerie.

Les modifications ne seront pas apportées de façon précipitée et un grand nombre d'entre elles ne seront pas entreprises immédiatement. Toutefois, en tant que sénateurs libéraux, nous commençons déjà à agir et à penser différemment.

[Cliquez ici pour lire la suite du blogue par le sénateur Mitchell](#)



# Leçons tirées par l'industrie forestière

*Tout au long des années 1990, l'industrie forestière a dû composer avec des pressions exercées par des organismes inquiets des effets de l'industrie sur l'environnement. L'industrie a compris que, pour que ses activités soient acceptées par la société, elle devait adapter ses pratiques de coupe et adopter des pratiques durables. Au cours d'un discours devant le Sénat, le sénateur Mitchell a décrit les leçons tirées par l'industrie forestière et la manière dont celles-ci pourraient s'appliquer à l'industrie du pétrole :*

**Décembre 2013:** Il me fait plaisir de parler de ce sujet très important pour l'industrie pétrolière au Canada et en Alberta...

Je veux parler spécifiquement de l'industrie forestière et je ferai fond sur les commentaires de l'ancien président et chef de la direction de l'Association des produits forestiers du Canada, Avrim Lazar.

Avrim Lazar est une personne remarquable qui a accompli un travail remarquable au nom de son industrie et de son association. Il a comparu à plusieurs reprises devant le Comité de l'énergie et de l'environnement et, je crois, à plusieurs reprises devant le Comité des finances. Il était exceptionnellement bon. J'ai vu son discours sur YouTube et je recommande à tous mes collègues d'aller le voir. Il s'agit du discours de départ à la retraite qu'il a prononcé à cette période-ci l'année dernière, en 2012, devant l'Economic Club of Canada à Toronto. Il y énumère les défis auxquels a dû faire l'industrie forestière dans les années 1980 et 1990, lesquels ont mené à une prise de conscience, à la compréhension des enjeux et à la mise en place des mesures nécessaires pour entamer le changement transformationnel de l'industrie au début des années 2000...

[Cliquez ici pour en savoir plus](#)



## Allocution à la Canadian Common Ground Alliance

**Novembre 2013** - Le sénateur Mitchell a participé à une conférence organisée par la Canadian Common Ground Alliance. Il a abordé le sujet des pratiques d'excavation sécuritaires pour les projets d'infrastructure réglementés par le gouvernement fédéral ainsi que le rôle que doit jouer le gouvernement fédéral pour combler les lacunes de la réglementation entre les différents gouvernements. Ce mois-ci, le Comité sénatorial de l'énergie et de l'environnement entamera une étude sur l'état des programmes de « centres d'appels uniques » qui permettent, au Canada, d'identifier les infrastructures souterraines essentielles.

[Cliquez ici pour lire l'allocution du sénateur à la conférence](#)

## Mettre le cap sur l'énergie géothermique au Canada

*Au cours des six derniers mois, le sénateur Mitchell a rencontré des représentants du secteur de l'énergie géothermique. Il a pris connaissance des défis auxquels ils sont confrontés en ce qui concerne l'accès au marché de l'énergie au Canada. Au Sénat, le sénateur a souligné l'importance de la production d'énergie de remplacement et du rôle que doit jouer le gouvernement fédéral pour appuyer les nouvelles industries énergétiques.*

**Novembre 2013** — Honorables sénateurs, j'ai inscrit cette interpellation au Feuilleton pour attirer l'attention de mes collègues et des Canadiens sur une forme très importante d'énergie renouvelable, ou d'énergie de remplacement, qui suscite énormément d'intérêt ailleurs dans le monde, mais qui n'est pas pratiquement pas exploitée au Canada. Il s'agit de l'énergie géothermique. Au Canada, c'est la Canadian Geothermal Energy Association, ou CanGEA,

comme elle se surnomme, qui fait la promotion de cette forme d'énergie.

CanGEA compte plusieurs membres, notamment Geoscience BC. Elle obtient du soutien de divers organismes, dont Ressources naturelles Canada, CanmetÉNERGIE, le Programme d'aide à la recherche industrielle du CNRC, Suncor Energy, un géant de la production d'énergie, Nexen et Alberta Innovates. Il y a aussi Borealis GeoPower, l'Institut Pembina, BC Hydro et bien d'autres.

..La géothermie se rapporte beaucoup plus au secteur industriel. Elle suppose le forage de la terre en profondeur pour y trouver des sources de chaleur. Ces sources de chaleur ne sont pas les mêmes partout, évidemment. Elles sont meilleures dans certaines régions du pays et dans certaines parties du globe.

[Cliquez ici pour en savoir plus](#)

## Célébration de la Journée des personnes et des Célèbres cinq



Dans la photo ci-dessus, le sénateur Mitchell est aux côtés des membres du Conseil des femmes d'Ottawa suivant : Monica Cullum — présidente, Condition féminine; Susan Murphy — présidente nationale, Fédération canadienne des femmes diplômées des universités; Denise Mattok — présidente nationale, Conseil national des femmes du Canada; et Petra Friedrichson — présidente, Conseil des femmes d'Ottawa.

Le sénateur Mitchell a participé à la réception annuelle tenue à l'occasion de la Journée des personnes en compagnie de membres du Conseil des femmes d'Ottawa. La Journée des personnes souligne la décision historique d'inclure les femmes dans la définition juridique de « personne » qu'a rendue la plus haute cour d'appel du Canada – le Comité judiciaire du Conseil privé de Londres – le 18 octobre 1929. Cette décision a donné aux femmes le droit d'être nommées au Sénat et a ouvert la voie vers une plus grande participation des femmes dans la vie publique et politique du pays.

Cette affaire a été lancée par les Célèbres cinq de l'Alberta : Emily Murphy, Nellie McClung, Henrietta Muir Edwards, Louise McKinney et Irene Parlby. Ces femmes d'exception étaient déterminées à changer la définition juridique de « personne », qui excluait les femmes.

Le Conseil des femmes d'Ottawa a pris le flambeau de la lutte pour l'équité entre les sexes. Il se prononce sur des questions touchant les femmes et leur famille, encourage la participation électorale et citoyenne des femmes et facilite la participation des femmes dans toutes les sphères de la vie politique.

Les invités aux célébrations ont eu droit à une visite guidée de la Chambre du Sénat et d'autres salles historiques du Sénat par le sénateur Mitchell. La photo montre les invités devant le portrait de Cairine Wilson, la première sénatrice du Canada.

## Reconnaissance de Janet Merlo

En novembre, le sénateur Mitchell s'est joint à des parlementaires et des membres du personnel pour accueillir sur la Colline du Parlement Janet Merlo, ancienne agente de la GRC. M<sup>me</sup> Merlo est l'auteure de *No One To Tell: Breaking My Silence on Life in the RCMP*. Dans sa biographie, elle fait état de sa carrière de 20 ans au sein de la GRC ainsi que de son combat contre le harcèlement et la discrimination. Le sénateur Mitchell et ses collègues ont applaudi M<sup>me</sup> Merlo pour son courage et pour le leadership dont elle fait preuve pour sensibiliser la population au problème de harcèlement dans la GRC.



Photo: Le sénateur Roméo Dallaire, Janet Merlo, Judy Foote, députée, le sénateur Mitchell





## Les rails de la réflexion

En novembre, le sénateur Mitchell a eu l'occasion d'accueillir 37 élèves du secondaire de la Claremont Secondary School, située à Victoria, en Colombie-Britannique, ainsi que leurs enseignants et surveillants. Le groupe a pris le train de Victoria jusqu'à Ottawa pour répondre à deux grandes questions : Que signifie être citoyen canadien et quelle est la responsabilité du Canada sur la scène internationale?

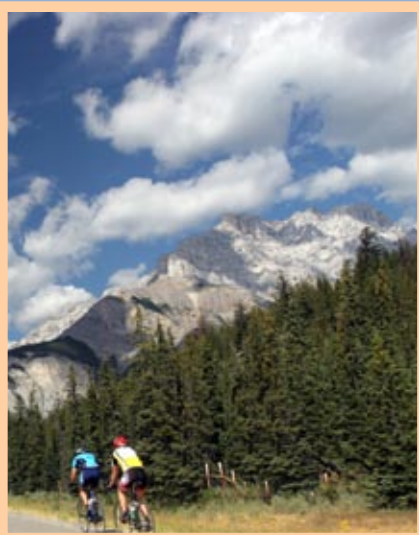
Les élèves ont rencontré le sénateur Mitchell de même que des députés. Ils ont produit des documentaires sur leurs expériences au cours de leur périple. Les huit meilleurs documentaires ont été présentés aux parents et à la communauté lors d'un festival de film local.

## Le tour de l'Alberta

7 novembre, 2013 — J'aimerais parler un peu aujourd'hui du récent Tour de l'Alberta. Ce festival du cyclisme, qui a eu lieu pour la première fois en Alberta cette année du 2 au 8 septembre, consiste en une course par étapes d'une durée de six jours.

Il s'agit d'une manifestation sportive internationale d'une grande importance dans le monde du cyclisme. Cette course est sanctionnée par l'Union cycliste internationale, ou UCI, qui est l'organe directeur de ce sport. Elle fait partie du tour de l'Amérique organisé par l'UCI.

Tenez-vous bien : il s'agit d'une course qui entre dans la catégorie 2.1. Cela ne veut peut-être pas dire grand-chose pour la plupart des Nord-Américains, mais c'est tout le contraire dans les pays où le cyclisme



revêt une très grande importance. Cela signifie que cette course au nombre des épreuves cyclistes professionnelles les mieux cotées au monde. Évidemment, cette course n'est pas aussi connue à l'échelle internationale que le Tour de France ou le Giro d'Italia; toutefois, elle est de niveau comparable et des athlètes accomplis y participent aussi.

En septembre 2013, 15 équipes cyclistes professionnelles internationales, composées de huit coureurs chacune, ont participé à la première édition de cette course, qui deviendra un événement annuel. Le calcul est simple : cette année, 120 des meilleurs cyclistes professionnels — la crème de la crème — ont participé à l'épreuve.

**Cliquez ici pour en savoir plus**

### Savez-vous?

Les enregistrements audio des délibérations du Sénat sont maintenant disponibles en ligne

Visitez [senparlvu.parl.gc.ca](http://senparlvu.parl.gc.ca) pour en savoir plus

**ParlVU**

### Voulez-vous en savoir plus?

Veillez visiter [www.senatorgrantmitchell.ca](http://www.senatorgrantmitchell.ca) ou [www.forumdessenateursliberaux.ca](http://www.forumdessenateursliberaux.ca) pour vous tenir au courant

### Questions ou commentaires? Contactez-nous!

[grant.mitchell@sen.parl.gc.ca](mailto:grant.mitchell@sen.parl.gc.ca)

Envoyez une lettre, sans affranchir:  
Le sénateur Grant Mitchell  
Le Sénat du Canada  
Ottawa (Ontario) K1A 0A4